Aménagements co-financés par

Plan

Boucle des 3 cavaliers

Trame verte et bleue

11

AGGLO HÉNIN-CARVIN

Infos *utiles*

Boucle des 3 cavaliers

Trame verte et bleue

11

Distance du parcours ?

22 km

Durée ?

5H à pied / 2H en vélo

Pour qui ?

Pour tous

Pourquoi ?

C'est un itinéraire permettant d'observer la faune et la flore ainsi que le patrimoine industriel, minier et culturel de la CAHC

Quels sont les repères ?

Des flèches ou bornes jalonnent le parcours

Bornes au sol et flèches directionnelles jalonnant le parcours boucle 11 de la trame verte et bleue appelée : « Boucle des 3 cavaliers »

Numéros utiles

- Communauté d'Agglo Hénin-Carvin 03 21 79 13 79
- Pompiers 18
- Police secours 17
- Samu 15

Les bornes au sol sont numérotées. Signalez votre position avec ce numéro si besoin.

Plans « Trame verte et bleue » édités par la Communauté d'Agglo Hénin-Carvin :
Boucle 25 • Boucle des 3 cavaliers • Liaison d'un parc à l'autre
www.agglo-henincarvin.fr

Carte IGN n° 2505 SB | © IGN - 2020 | Autorisation n° 60.20009 | Reproduction interdite

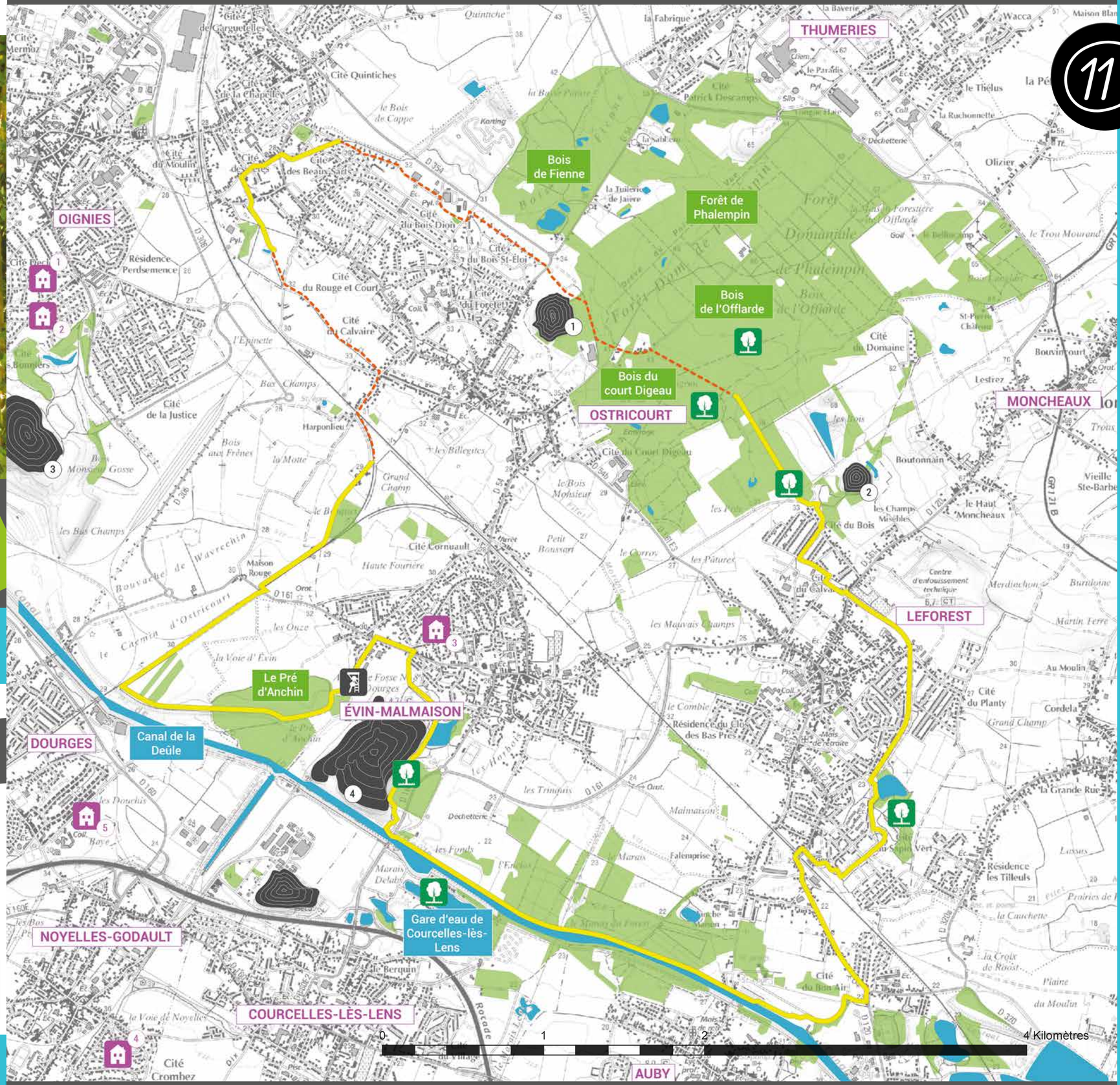

11 Parcours aménagé de bornes au sol et flèches directionnelles jalonnant le parcours boucle 11 de la trame verte et bleue appelée : « Boucle des 3 cavaliers »

Parcours

Parcours non aménagé

Terrils

1. Terril d'Ostricourt n°108
2. Terril de Leforest n°122
3. Terrils de Oignies n°110-116-117
4. Terrils d'Évin-Malmaison n°109-113

Cités minières

1. Cité Declerq
2. Cité des Bonniers
3. Cité Cornuault
4. Cité Crombez
5. Cité Bruno

Chevalement

Espaces verts et loisirs

Boisements

Canaux et surfaces en eaux

La trame verte et bleue et la « Boucle des 3 cavaliers » :

La trame verte et bleue , c'est ?

Relier les espaces naturels du territoire entre eux.

Préserver et restaurer la biodiversité dans les milieux naturels : former des corridors écologiques permettant à la faune et la flore de réinvestir des parties du territoire.

Un circuit de déplacement « doux » (non motorisé) pédestre et cycliste. La trame verte et bleue communautaire s'inscrit dans celles de la région et du bassin minier, comptant 6 boucles (boucles 11, 12, 13, 14, 15 16, 25) sur les 25 qui maillent l'ex bassin minier, du Béthunois jusqu'au Valenciennois, **soit 100 km environ**.

Pourquoi la boucle 11 est appelée « Boucle des 3 cavaliers » ?

La boucle 11, appelée «Boucle des 3 cavaliers» prend son origine dans le passé minier de la région. Les cavaliers sont d'anciennes voies ferrées qui étaient utilisées par les houillères. La boucle 11 emprunte 3 de ces voies.

Bornes au sol et flèches directionnelles jalonnant le parcours boucle 11 de la trame verte et bleue appelée : « Boucle des 3 cavaliers »

La « Boucle des 3 cavaliers », c'est ?

22 km sur 6 communes : Dourges, Evin-Malmaison, Leforest, Oignies, Auby, Ostricourt.
2 communautés d'agglomérations concernées : Hénin-Carvin et le Douaisis.

8 600 plantations d'essences régionales : arbres, arbustes, baliveaux.

Une gestion différenciée mise en place afin de favoriser la biodiversité. Chaque espace est géré de manière différente en fonction de son utilisation et selon des méthodes respectueuses de l'environnement : fauche tardive, limitation de l'usage des produits phytosanitaires...

Des aménagements respectueux de l'environnement : bois labellisé FSC, matériaux d'origine régionale...

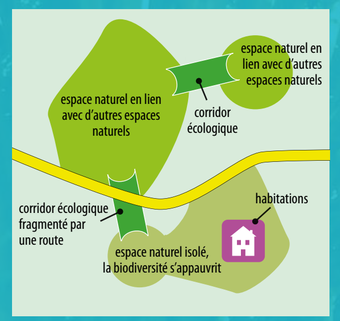

Qu'est-ce qu'un corridor écologique ?

C'est un passage qui relie des espaces naturels entre eux. Les cours d'eau et leur végétation riveraine, les haies et les talus végétaux en sont des exemples.

Les animaux et les plantes voyagent d'un endroit à un autre par ces passages. La survie de leur espèce dépend en partie de ces déplacements malheureusement perturbés par les aménagements humains (routes, habitations...). Lorsque les échanges entre les espaces naturels sont rompus, c'est la biodiversité qui est appauvrit.

L'objectif de la « Boucle des 3 cavaliers » est de recréer des corridors, notamment entre les berges de la Deûle et les franges de la forêt de Phalempin.

Un environnement *à découvrir*

Gare d'eau

Creusée entre 1902 et 1905, la **Gare d'eau de Courcelles-lès-Lens** fut un lieu aménagé en vue d'amarrer un grand nombre de **bateaux** (200 péniches environ). L'**industrie batelière** s'y développa. Parallèlement, une population batelière (parfois importante : 1000 habitants, dit-on) s'est concentrée dans ce site où l'**échange commercial** et la **réfection des bateaux endommagés** étaient une source de vie avec ses **activités artisanales** fort estimées. **Site boisé** avec son **plan d'eau bordé**, de **plantureux platanes** au généreux feuillage, cet endroit privilégié devint progressivement un **lieu de détente**. Des aménagements ont été réalisés pour les loisirs : **bateaux de plaisance**, **pédalos**, **mini golf**… Aujourd'hui, la gare d'eau est devenue un **parc de loisirs** où se côtoient **pêcheurs**, **joggers** et **badauds**.

Bois de l'Offlarde

D'une superficie de 14 hectares, ce bois est un ancien prolongement de la forêt de Phalempin. Son boisement résulte de plantations relativement récentes d'**ormes**, d'**érables** et de **peupliers**. La gestion sylvicole douce a permis une **diversification des milieux naturels** avec la création de mares intraforestières, de clairières et de lisières.

Flore présente : Dorine à feuilles opposées, Maïanthème à deux feuilles, Colchique d'automne, Laîche pendante…

Faune présente : Ecureuil roux, Chevreuil, Pic épeiche, Geai des chênes, Chouette hulotte, Triton alpestre, Triton ponctué…

Terril 122

Ce site se compose d'un **terril** et d'une **zone de prairie bocagère**. Il est fortement boisé et colonisé par le **Bouleau verruqueux**.

Les prairies comportent de nombreux éléments ligneux (haies, bosquets…) ainsi que plusieurs zones humides dont une grande mare allongée au pied du terril.

Le **terril** accueille diverses espèces caractéristiques comme le **Lézard des murailles**, notamment du fait de la présence de nombreux blocs de schistes à certains endroits.

Les **prairies bocagères,** sont quant à elles, très intéressantes pour **l'avifaune** et la **grande mare**, favorable à l'accueil d'**amphibiens** (grenouille verte, crapaud calamite…).

On peut accéder facilement au sommet par un chemin aménagé.

Terrils Évin-Malmaison

Le **terril n°109** est ouvert et aménagé pour le **public** comme **lieu de détente et de loisir** qui jouxte un étang de pêche.

Un petit fossé chemine sur le site et permet l'installation d'**amphibiens** (malgré la présence de poissons).
Certaines espèces d'intérêt local sont présentes :

- le **Triton ponctué**, la **Grenouille rousse** ou **le Crapaud** commun pour les amphibiens,
- la **Rousserolle effarvatte**, le **Bruant jaune**, le **Bruant des roseaux**, le **Pipit des arbres**, les **Hypolaïs polyglotte et ictérine**, le **Tarier pâtre**, la **Fauvette grisette** en ce qui concerne les oiseaux,
- la **Coccinelle des friches**, la **Coccidule tachetée**, la **Coccinelle à virgules** pour les coccinelles,
- l'**Oedipode turquoise**, la **Méconème tambourinaire** pour les orthoptères,
- La **Glaucière jaune**, le **Silène enflé**, la **Réglisse sauvage**, la **Herniaire velue** pour la flore.

L'éthique du promeneur

Il ne faut pas :

- **Circuler en engin motorisé**
- **Faire du feu**
- **Camper**
- **Jeter des détritus**

Il faut :

- **Garder son chien en laisse** pour ne pas perturber la faune et les autres usagers
- **Respecter et être courtois** envers les autres promeneurs
- **Respecter le sens de circulation** et ralentir en vélo au croisement de piétons
- **Signaler les anomalies** rencontrées sur le parcours (dégradations, animaux errants, décharges sauvages)

Éviter :

- De **sortir des sentiers** ou chemins
- De **piétiner des espèces sauvages** ou **cultivées**
- De **cueillir les fleurs et les fruits**
- De **faire trop de bruit** pour ne pas déranger la faune sauvage

Conseils :

- Apprendre à **connaître les signalisations**, la **faune** et la **flore** rencontrées sur le parcours
- Penser à **prendre des photos**

Une vie sauvage *à observer*

Armérie de Haller (Armeria halleri) :

Certains **sites enrichis en métaux lourds** se sont révélés extrêmement **toxiques pour la végétation locale**. Seule une **flore spécialisée** (métallophytes) a pu s'installer sur ces terrains (le terme calaminaire provient de calamine, nom d'un minerai de zinc). Ces

pelouses calaminaires (autour de l'ancien site Metaleurop) hébergent en effet une **flore exceptionnelle** exclusivement liée à cet habitat si particulier dont les stations régionales seraient **uniques en France.**

Crapaud calamite (Bufo calamita)

Ce crapaud de taille moyenne se reconnaît généralement à son **dos traversé d'une ligne jaune pâle** longeant la colonne vertébrale. Il fréquente les **milieux pionniers**, c'est-à-dire les milieux constitués d'une **végétation ouverte et rase**, alternant avec des zones de sol à nu. Il pond généralement ses œufs dans des mares temporaires (flaques).

Rien de tel qu'un **soir de printemps pluvieux pour entendre le chœur des crapauds calamites sur les terrils.**

Pavot cornu (Glacium flavum)

Le **Pavot cornu** est facilement reconnaissable à sa **grande fleur jaune**, ses **longs fruits en forme de Haricot vert** et à sa **feuille vert glauque** (bleuté). Cette espèce, rencontrée généralement dans les dunes, retrouve au niveau des terrils des conditions écologiques similaires : forte exposition au soleil et au vent, sol minéral, chaud, sec et instable.

Bouleau verruqueux (Betula verrucosa)

Le **bouleau** est un arbre facilement reconnaissable à son **écorce argentée** s'écaillant en plaques sombres irrégulières à la base. La **couleur du tronc contraste fortement avec celle du sol** nous offrant parfois des **paysages en noir et blanc**. Cette espèce qui

est régulièrement plantée par l'homme dans les parcs et jardins pour sa valeur esthétique peut également coloniser spontanément certains sites. Certains terrils comme le **Terril n°122 à Leforest** en sont naturellement couverts.

Lézard des murailles (Podarcis muralis)

Ce **petit lézard gris-marron aime se réchauffer la journée dans les zones les plus ensoleillées**. Pour l'observer, soyez vigilants, dès qu'on s'approche de lui, le lézard court **se réfugier sous des racines ou des cailloux** et devient alors **invisible**.

Oedipode turquoise (Oedipoda caerulescens)

Ce **criquet fréquente les milieux essentiellement minéraux** et a la particularité d'avoir la **même couleur que le sol** sur lequel il devient adulte. Ainsi, un criquet ayant grandi sur du schiste noir sera sombre et un autre criquet qui aura grandi sur du schiste rouge sera couleur rouille. Ce **roi du camouflage** surprendra l'observateur lorsqu'il déploiera **ses ailes bleu turquoise** lors de son envol.